

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction générale de France Travail
Paris, le 6 mai 2024

Du 13 au 17 mai, France Travail et ses partenaires lancent la 3^{ème} édition de la Semaine nationale de l'alternance

France Travail et ses partenaires organisent partout en France, du 13 au 17 mai 2024, la 3^{ème} Semaine nationale de l'alternance. Les objectifs de cette Semaine sont de faire découvrir l'alternance aux jeunes et aux demandeurs d'emploi, de mettre en avant les opportunités liées à cette modalité de formation et de valoriser les secteurs et les entreprises accessibles en alternance.

La 3^{ème} édition de la Semaine nationale de l'alternance met en lumière de nombreuses actions sur le territoire national comme sur les réseaux sociaux où France Travail organise des opérations spécifiques à destination des futurs alternants en lien avec les partenaires de cette semaine : **Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, Walt, Les entreprises s'engagent, Les clubs sportifs engagés, les Missions Locales, Cap Emploi, l'Agefiph, la Sécurité sociale, Jeunes d'Avenir, l'Afpa, SNCF, EDF, Carrefour, le groupe La Poste, Onet, Sodexo, Openclassrooms, Uniformation, OPCO mobilités, McDonald's et TRACE.**

Jobs datings, visites d'entreprises - CFA, ateliers d'informations (découverte métiers, formations, employeurs), salons... tout le territoire se mobilise avec près de 800 événements organisés en physique ou en digital.

Toutes les manifestations et les offres d'emploi en alternance disponibles sont à retrouver sur www.francetravail.fr/actualites/semaine-de-lalternance

L'alternance, une formule qui a su trouver son public

Accessible aux demandeurs d'emploi quel que soit leur âge, l'alternance peut être proposée par les conseillers France Travail dans le cadre d'une poursuite de leur développement de compétences ou d'une transition professionnelle.

852 000 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés au cours de l'année 2023 dans les secteurs public et privé (+2% par rapport à 2022). Tandis que **116 000 contrats de professionnalisation** ont débuté l'an dernier.

Un contrat gagnant-gagnant

Pour les demandeurs d'emploi, l'alternance permet de développer ses compétences afin d'accéder à un emploi plus facilement. En parallèle il permet de préparer l'avenir de l'entreprise. En formant de potentiels futurs collaborateurs et de transmettre son savoir-faire tout en découvrant de nouvelles idées et pratiques. Cette voie de formation initiale constitue ainsi un mode d'accès privilégié à des profils adaptés aux besoins spécifiques des entreprises.

France Travail, participe à la mise en lumière de l'alternance : en 2023, ce sont ainsi **137 000 offres en alternance** qui ont été déposées sur le site de France Travail.

Enfin, la plateforme [1 jeune 1 solution](#) permet d'accompagner, former et faciliter l'entrée dans la vie professionnelle de tous les jeunes de 15 à 30 ans.

À propos de France Travail :

France Travail a remplacé Pôle emploi au 1er janvier 2024.

France Travail est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'indemnisation et l'accompagnement de toutes les personnes à la recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement de toutes les entreprises. Pour ce faire, France Travail s'appuie sur un réseau de près de 900 agences de proximité, sur 55 000 collaborateurs et sur la coopération avec tous les autres acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, réunis dans le Réseau pour l'emploi.

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : <http://www.francetravail.org/accueil/>

SERVICE DE PRESSE FRANCE TRAVAIL

Anne-Sophie Maille – 06 18 67 58 91 – anne-sophie.maille@francetravail.fr